

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de REiSO du 10 juin 2009 au Grand Salon du Buffet de la gare de Lausanne

Présents: Bernard Gmür (Président), Claude Guntern, Renée Hermenjat, Stéphane Herzog, Olivier Kahn, Léon Meynet, Marylon Rey, Laurent Wicht

Excusés: Denise Amoroso, Thierry Apothéloz, Sandrine Cina, Elia De Iaco, Jacques Dentan, Prisca Grandgirard, Pascal Kaempfen, Jacqueline Lavoyer-Bünzli, Christophe Mani, Elisabeth Németi, Gaëlle Senebier-Giouse, Jean-Pierre Tabin, Gérard Thévoz, Patricia Truchot Schaub

1. Approbation du PV de l'AG du 4 février 2008

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2008 est, après lecture du Président, approuvé à l'unanimité des personnes présentes ayant le droit de vote (6). Est également adopté le PV de l'AG extraordinaire du 31 mars 2008 entérinant la modification des buts des statuts de REiSO

2. Rapport d'activités et du Président 08

Huit réunions de comité ont été agendées au cours de l'année écoulée pour un travail intensif du développement du site sous la houlette experte et rigoureuse de Stéphane Herzog. Le Président explique les difficultés rencontrées dans la recherche de fonds après le refus de l'ARTIAS et de Réalités Sociales d'entrer en matière conjointement. Une piste est actuellement en cours auprès de la Fondation pour le Casino de Genève pour un montant de Fr. 30.000.- Leur décision semble prendre un peu de temps mais la demande a retenu toute leur attention par son originalité. BG a bon espoir pour que la démarche aboutisse mais cela ne devrait pas être avant la fin de l'été et insister par trop lourdement auprès de cette instance serait contreproductif.

Un gros envoi postal a été effectué en utilisant un important fichier de membres potentiels mis à jour. Ce fichier d'un millier de noms a été formaté en publipostage et sera utilisé à la rentrée pour relancer les cotisations des membres et la première volée des abonnements qui arriveront à terme. Depuis sa création le site a connu une fréquentation grandissante jusqu'à 100 visites par jour. Il faut néanmoins constater qu'une de ses vocations qui était de susciter le débat social n'a pas abouti.

Autour de cette question divers participants s'expriment: Est-ce que ce site répond vraiment à un besoin en Suisse Romande? Est-ce que la faible participation à cette AG est une partie de la réponse? La structure fonctionne, elle est bien gérée mais manque de visibilité romande. Le site REiSO est très connu à Genève (comme l'était Repère social). Il faut néanmoins savoir que de par sa seule existence physique sur la toile le site ne peut réussir. Il lui faut des relais repérables sur d'autres sites similaires, voir dans des media écrits (repandre langue avec le partenaire initial Le Courrier) et poursuivre la promotion engagée par SH sous forme d'envoi d'une « newsletter » à 300 adresses électroniques de membres et de lecteurs. La fusion entre opinion, débat et journalisme n'a pas opéré. Il faut investir d'avantage pour élargir l'audience. REiSO est jugé par certains par trop généraliste pour avoir un réel intérêt. Beaucoup reste encore à faire pour trouver un deuxième souffle.

3. Rapport du trésorier

En comparant les comptes 2007 bouclés au 4 février 2008 en raison des incertitudes quant à la suite des activités de REiSO, il est intéressant de constater que sans l'apport important réclamé à l'Hospice général de Fr. 9780.- (reliquat abonnements Repère social) que nous avons pu boucler nos comptes grâce à une importante campagne de recherches de fonds auprès de personnes dans le ou proches du social en lançant une formule de souscription à un abonnement à trois niveaux: étudiants, individuels et institutions. Cette démarche à elle seule a permis de récolter Fr. 6770.-

auxquels il faut ajouter les contributions ordinaires des membres pour Fr. 1.590.- Dans les charges les montants de maintenance et développement du site web sont, à Fr. 300.- prêts, quasi similaires. Et alors que les frais de représentations sont nuls, les frais de port, eux, ont logiquement doublé et se montent à Fr. 768,80 compte tenu des actions entreprises pour lancer la souscription aux abonnements. Mais ce qui est intéressant de relever c'est que les sommes entrées par les abonnements ou par les cotisations ont permis de couvrir plus que largement les frais d'indemnisation rédactionnelle Fr. 8360.- de recette pour Fr. 7.750 de dépenses. Autrement dit, moyennant un coup de pouce supplémentaire la revue en ligne REiSO pourrait être autofinancé par les lecteurs/trices et les membres.

Le compte de profits et de perte présente un déficit de Fr. 2184,55 et le total du bilan, lui, s'élève à Fr. 7120.10 avec une fortune nette de Fr. 4691.70 au 31.01.09.

LM déplore néanmoins la perte dans le train pour venir à cette AG à Lausanne de tous les documents de cet exercice qui avaient servi à l'établissement du bilan et du comptes profits et pertes. Il a entrepris toutes les démarches nécessaires auprès des instances des CFF pour tenter de récupérer le classeur où ils étaient rassemblés.

4. Rapport de l'organe de vérification des comptes

Sur la base de l'examen de la vérification des comptes par la fiduciaire Révisia SA, il est relevé que le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité. Que celle-ci est tenue avec exactitude et que les comptes sont établis conformément aux prescriptions légales et statutaires. Elle invite donc les membres à approuver les comptes soumis.

5. Approbation des différents rapports, des comptes et décharge au comité

Ils sont approuvés par 5 voix et 2 abstentions et il est donné décharge au comité pour l'exercice 2008.

6. Election des membres du comité

BG confirme ce qu'il avait déjà dit antérieurement, c'est-à-dire qu'il poursuit son mandat jusqu'à l'obtention de la subvention par la Fondation pour le Casino de Meyrin. Par ailleurs, il informe que Jean-Pierre Tabin, excusé ce soir, est disposé à rejoindre le comité.

SH se fait le porte parole de Gaëlle Senebier-Giousse en relevant que cette dernière compte tenu de son travail à plein temps et des difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée elle ne se représentera pas au comité s'il ne s'enrichit pas de quelques personnes supplémentaires. Elle indique également que si les Fr. 30.000.- du Casino n'étaient pas acquis ce soir, elle remettra sa démission.

Pour sa part SH n'entend pas poursuivre une activité au sein du comité comme il s'y est engagé jusque-là. Il reste néanmoins disposé à donner un coup de main pour pérenniser l'existence de REiSO avec les nouveaux/lles venus/es.

LW regrette la décision de Stéphane d'autant plus qu'il trouve que son investissement est sans lendemain. Il décide néanmoins de rester provisoirement au comité jusqu'à l'arrivée des fonds du casino et la mise en place d'une nouvelle équipe qui poursuive les buts de l'association et participe au développement du site. Il rappelle qu'il s'est engagé pour donner une suite à Repère social et reste fidèle à cet engagement.

LM ne veut pas continuer avec la double casquette de secrétaire et de trésorier. C'est trop lourd. Il reconduit néanmoins sa candidature au comité pour trouver une solution satisfaisante sur les mêmes considérants que LW.

OK, rédacteur à la revue juive, venu à titre informatif à l'invitation de MR pourrait envisager d'être partant au sein du comité si les Fr. 30.000.- attendus par le casino de Genève sont engragés.

MR estime que c'est délicat de focaliser que sur l'argent, car cela ne doit pas être la seule motivation pour aller de l'avant.

RH se dit prête à apporter plus de contributions écrites sous forme de petits flashes. Elle restera pour cela en étroite relations avec MR.

SH constate que ce n'est pas ce soir que nous allons trouver cinq personnes disponibles et motivées pour poursuivre l'aventure du site sur la lancée de 2008 et à défaut de le conduire vers le succès de le maintenir dans ses marques actuelles.

A 5 voix et 2 abstentions un comité transitoire de trois personnes est constitué avec BG, LM et LW pour assurer provisoirement le maintien de l'association avant une prochaine AG extraordinaire, en deux temps, qui prendra la décision de poursuivre ou dissoudre l'association.

Les démissions de GSG, Laurent Asseo et Deo Negamyiana sont entérinées. L'AG prend également note que Stéphane Herzog n'entre pas au comité ce soir.

7. Présentation de la nouvelle coordinatrice du site REiSO

Marylou Rey (MR) qui a remplacé SH pour la coordination du site se présente. Elle est journaliste de formation et a pris ses fonctions à REiSO depuis le mois d'avril. Après un premier contact avec le Président, elle a été mise au courant et formée par SH. Elle a rapidement pris la mesure de sa tâche qu'elle accomplit avec une très grande compétence et un professionnalisme certain. Elle a, dès le départ, été informée de la précarité de son poste liée aux limites financières de l'association. En juillet et août le site prendra des vacances et se préparera pour la rentrée en espérant que les jours seront meilleurs.

Le Président fera le lien avec elle et les trois personnes restant au comité pour le suivi des tâches et la préparation d'une éventuelle reprise en septembre.

8. Approbation de la charte rédactionnelle (à disposition sur notre site www.reiso.org)

9. Discussion et vote sur la nécessité de proposer des prestations payantes (annonces, pub)

10. Objectifs 2009-2010

Le traitement de ces points est provisoirement suspendu compte tenu de la situation de crise dans laquelle REiSO se trouve. Ils seront repris ou non à la rentrée en fonction de l'évolution de la situation et de la définition des priorités.

11. Divers et propositions individuelles

Aucune intervention pour ces objets

Séance levée à 21h15